

## 2- Développer la conscience phonologique dès l'école maternelle

### 1) Les programmes

A partir de 3-4 ans, l'école peut centrer l'attention des élèves sur les unités sonores de la langue française.

Les élèves de GS doivent apprendre à comprendre comment fonctionne le principe alphabétique. Pour cela, ils doivent connaître l'existence et la nature des relations entre les lettres et les sons. Le PE doit mettre les élèves sur le chemin d'une conscience des langues, des mots du français et de ses unités sonores.

L'acquisition et le développement de la conscience phonologique sont indispensables pour lire et écrire. Les enfants devront donc réaliser deux grandes acquisitions : identifier les unités sonores que l'on emploie quand on parle français (**conscience phonologique**) et comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons (**principe alphabétique**).

C'est la **syllabe** qui est l'unité la plus aisément perceptible : les élèves doivent savoir identifier des syllabes, les isoler, avant de repérer des éléments plus petits qui entrent dans la composition des syllabes.

Il convient de commencer par des **sons-voyelles**, qui sont plus faciles à percevoir que les sons-consonnes.

On utilise des **jeux sonores** à partir de la syllabe. Pour développer la conscience phonologique, le PE habitue les enfants à décomposer volontairement ce qu'ils entendent en **syllabes orales** (utiliser le frappé, découper oralement des mots connus en syllabes etc).

Domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » -> « **Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique** ».

#### Attendus de fin de cycle 1 :

- Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français,
- Manipuler des syllabes,
- Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles, quelques sons-consonnes hors consonnes occlusives).

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture, qui passe par l'acquisition de notre système d'écriture alphabétique, requiert **d'établir des correspondances entre les unités de l'oral et les unités de l'écrit**. Les enseignants aident les élèves à comprendre le fonctionnement du système qui code les sons de l'oral à travers des tâches diversifiées qui permettent notamment d'isoler, de décomposer les mots, les syllabes, les sons.

### 2) Phonologie et phonèmes

Phonétique = étude des sons.

Phonologie = étude des phonèmes.

Phonèmes = unités abstraites qui se définissent par la fonction qu'elles jouent dans le système de la langue.

*Ex : phonèmes [t] et [f] permettent de distinguer les mots train et frein.*

Il y a 36 phonèmes en français qui constituent les unités sonores minimales. Ce ne sont pas des sons ! Mais avec des élèves, il est préférable d'utiliser le terme « son ».

### 3) La perception des constituants phonétiques à l'école

Les maitres au cycle 1 doivent amener les élèves à travailler sur la dimension sonore de la langue, ce qui s'entend, ce qui sonne (prioritairement les **voyelles** car les consonnes ne sonnent pas sans voyelle).

En maternelle et CP, les **constituants phonétiques sonores de la langue restent difficilement perceptibles** car les élèves restent centrés sur le sens des messages et non sur l'analyse des différents constituants. *Ex : les élèves ont des difficultés à classer les mots « loup » et « poule » ensemble pour le son [u] car la poule risque de se faire manger par le loup.*

Les exercices scolaires vont faire prendre conscience aux élèves que les **phrases** sont constituées de **mots**, qui sont constitués de **syllabes**, qui sont constituées de **phonèmes**.

Pour les syllabes, on distingue la **syllabe orale** (*ex : ba/leine*) et la **syllabe écrite** (*ex : ba/lei/ne*). En maternelle, on s'intéresse au découpage oral.

Les différentes tâches menées au cycle 1 doivent permettre aux élèves de porter peu à peu leur attention sur **l'aspect formel des mots indépendamment de leur signification** (forme du mot et plus seulement le sens) -> objectif pour fin de GS.

### 4) La conscience phonologique

Travailler la conscience phonologique signifie **développer chez chaque élève une activité métalinguistique qui lui donne accès à la conscience phonologique**.

Les tâches proposées par les enseignants en cycles 1 et 2 aident les élèves à percevoir, à distinguer, à découper, à manipuler les unités sonores de la langue que sont les syllabes, les rimes, les attaques, les phonèmes.

La conscience phonologique est la **prise de conscience des réalités sonores de la langue** joue un rôle fondamental dans la **découverte du code, dans l'apprentissage de l'écriture (encodage) et de la lecture (décodage)** -> ce lien car système alphabétique.

Elle assure une mise à distance de la signification des mots.

Ces apprentissages nécessitent un **fort étayage langagier** de la part du PE :

- **Rendre explicite le fonctionnement de la langue** et les **liens qui régissent entre les unités orales et écrites**.
- **Verbaliser le processus d'écriture et de déchiffrage** lors des tâches d'encodage et de décodage. *Ex : PE dit que pour écrire le mot « moto », il faut écrire deux fois la lettre o car on entend deux fois le son o dans ce mot. Il peut aussi oraliser les syllabes d'un mot au fur et à mesure qu'il les écrit devant les élèves (do/mi/no).*

**A l'école maternelle, les tâches porteront massivement sur la syllabe orale, considérée comme l'unité phonologique de base de la langue française.**

(Syllabe écrite = unité de base orthographique).

Les élèves devront comprendre progressivement que :

- Le langage oral est constitué d'unités (**mots**),
- Ces unités sont elles-mêmes composées d'unités plus petites, les **syllabes**,
- Les syllabes sont elles-mêmes composées d'unités plus petites, les **phonèmes**,
- Séparément, ces petites unités n'ont pas de signification.

#### 5) Nécessaire progression des tâches

Les tâches sont à réaliser à l'**oral** et en interaction avec le maître. Il faut proposer des **jeux phoniques**. Les tâches écrites sont à réserver pour les élèves qui savent déjà déchiffrer.

En petite section : **première sensibilisation aux sons de la langue.**

- Apprentissage de **comptines**, de **ritournelles** qui sont composées de répétitions et de jeux sonores.
- L'élève s'exerce de **manière ludique** à répéter, à dire de plus en plus vite ces comptines.
- S'entraîne à différencier, reproduire des sons proches, ou des sons plus ou moins difficiles à prononcer ou à enchaîner.
- Apprentissage de **formulettes** pour différencier les activités. *Ex : Cric crac, le conte sort du sac pour marquer le début du contage).*

En moyenne section : **construire une première conscience des réalités sonores de la langue.**

- **Comptines, jeux sonores : virelangues, jeux chantés** : portent surtout sur les voyelles.
- **Scansion de syllabes orales dans les mots et recherche de syllabes identiques** (ex : rimes si même syllabe à la fin / attaque si même syllabe au début).
- *Ex : élèves classent à l'oral les prénoms de la classe en fonction de leur nombre de syllabes orales.*

En grande section : **construire une première conscience de la dimension phonologique + développer une capacité métalinguistique avec une prise de conscience des unités traitées.**

- **Comptage et repérage de syllabes identiques** (ex : *lundi, mardi, mercredi ...*).
- Les activités phoniques doivent être régulières et fréquentes. Par exemple, séances en petits groupes de 4 à 6 élèves, d'une vingtaine de minutes, 2 fois par semaine.
- Les activités ludiques ne suffisent pas.
- Les élèves doivent **apprendre à scander, compter, inverser, ajouter, fusionner, redoubler et supprimer les syllabes orales** contenues dans les mots.